

Site de Besançon

25 rue Gambetta
25 000 Besançon
T. 03 81 82 04 40

Site de Dijon

71 rue Chabot-Charny
21 000 Dijon
T. 03 80 68 80 20

www.livre-bourgognefranchecomte.fr

Dijon, le 4 mai 2023

Chères et chers adhérent(e)s, collègues et partenaires,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté (ALL) qui vous est proposée **exclusivement en présentiel** :

Jeudi 15 juin 2023 à 14h15
au Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Franche-Comté*
2, passage des arts, 12 av. Arthur Gaulard – 25000 Besançon

Programme

14h15 : Accueil

14h30 : **Assemblée générale ordinaire. Ordre du jour :**

- 1- Approbation du PV de l'AG du 28 juin 2022
- 2- Rapport moral 2022
- 3- Présentation croisée des Rapport d'activité 2022 & Projets 2023
- 4- Bilan comptable 2022
- 5- Rapport du Commissaire aux comptes (cabinet Agiliance)
- 6- Budget prévisionnel 2023
- 7- Questions diverses
- 8- Élections du Conseil d'administration

TSVP/....

*** Parkings les plus proches : Saint-Paul (Pont de Bregille, payant) ou parking de la Rodia (39-21 av. de Chardonnet, gratuit, passerelle à traverser pour rejoindre le FRAC).**

Adhésions 2023

Attention : l'Assemblée générale n'est pas publique, mais accessible uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation 2023. C'est pourquoi, si ce n'est pas déjà fait et que vous souhaitez vous engager, nous vous invitons à adhérer à l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté.

Les adhésions peuvent être effectuées, selon les cas, en tant que personne morale (structure ou organisme ayant une activité liée au livre – collège A) et/ou en tant que personne physique (collège B).

À cette fin, vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion que vous voudrez bien nous retourner dûment complété et accompagné du règlement par chèque et/ou d'une demande de facture, **avant la date de l'assemblée générale.**

Élection du Conseil d'administration

Un appel à candidature est lancé pour **6 sièges d'administrateur(rice)s** : 3 sièges pour le collège A (personnes morales) et 3 sièges pour le collège B (personnes physiques).

Le cas échéant, nous vous remercions de bien vouloir **nous faire part de votre candidature, en l'indiquant dans le coupon-réponse joint.**

Comptant sur votre présence, que je vous remercie de bien vouloir nous signaler en nous retournant le coupon-réponse ci-joint par courrier (site de Dijon) ou courriel (scan adressé à : administration@livre-bourgognefranchecomte.fr), **impérativement avant le 5 juin 2023**, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e), l'expression de mes salutations distinguées,



Évelyne Gény
Présidente